

**Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et la République argentine <sup>(1)</sup>**

L'échange des instruments de notification de l'accomplissement des procédures nécessaires à l'entrée en vigueur de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et la République argentine, signé à Bruxelles le 20 septembre 1999, ayant lieu le 28 mai 2001, cet accord est entré en vigueur le 28 mai 2001 conformément à son article 11.

<sup>(1)</sup> JO L 6 du 11.1.2000, p. 32.

---

**Information relative à l'entrée en vigueur du protocole additionnel fixant les dispositions applicables aux échanges de certains poissons et produits de la pêche à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la République de Chypre <sup>(1)</sup>**

L'échange des instruments de notification de l'accomplissement des procédures nécessaires à l'entrée en vigueur du protocole additionnel fixant les dispositions applicables aux échanges de certains poissons et produits de la pêche à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la République de Chypre, signé à Bruxelles le 12 décembre 2001, ayant eu lieu le 12 décembre 2001, ce protocole est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002 conformément à son article 5.

<sup>(1)</sup> JO L 5 du 9.1.2002, p. 14.

---

**Information relative à l'entrée en vigueur du protocole additionnel fixant les dispositions applicables aux échanges de certains poissons et produits de la pêche à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et Malte <sup>(1)</sup>**

L'échange des instruments de notification de l'accomplissement des procédures nécessaires à l'entrée en vigueur du protocole additionnel fixant les dispositions applicables aux échanges de certains poissons et produits de la pêche à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et Malte, signé à Bruxelles le 19 décembre 2001, ayant eu lieu le 19 décembre 2001, ce protocole est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002 conformément à son article 5.

<sup>(1)</sup> JO L 5 du 9.1.2002, p. 11.

---

**Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord-cadre entre la Communauté européenne et la République de Malte établissant les principes généraux de la participation de la République de Malte aux programmes communautaires <sup>(1)</sup>**

L'échange des instruments de notification de l'accomplissement des procédures nécessaires à l'entrée en vigueur de l'accord-cadre entre la Communauté européenne et la République de Malte établissant les principes généraux de la participation de la République de Malte aux programmes communautaires, signé à Bruxelles le 19 décembre 2001, ayant eu lieu le 19 décembre 2001, cet accord est entré en vigueur le 19 décembre 2001 conformément à son article 9.

<sup>(1)</sup> JO L 17 du 19.1.2002, p. 56.

---